

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE LA LUDOTHÈQUE DU 2 MAI 2024**

Présents-tes :

Comité de gestion : M. Eric Laverrière président, M. Luc Déruaz trésorier, Mme Anne Déruaz membre du comité de gestion.

Ludothèque : Mme Isabelle Goutorbe directrice, M. Jonathan Goutorbe ludothécaire, Mme Fanny Illiet, ludothécaire, M. Florent Roulin comptable, Mme Djamila Zuber, vérificatrice des comptes, Mme Nadia Magri membre. M. Mikaël Santos, membre. Mme Hélène Thurnherr, membre.

Excusés-ées : Mme Gisèle De Saugy secrétaire du comité, Mme Christiane Dubuis membre du comité de gestion, M. Antonio Dragotto vérificateurs des comptes.

Avec toutes nos excuses, n'ont pas été conviés-ées : Mme Marion Garcia-Bedetti conseillère administrative, M. Florian Gross, conseiller administratif, M. J.-M. Karr, Maire, M. Alexandre Fouchault responsable du service petite enfance, jeunesse et écoles pour la Mairie de Chêne-Bougeries.

L'assemblée est ouverte à 19h00, M. Eric Laverrière préside et ouvre la séance. Le PV est tenu par Mme Isabelle Goutorbe, on traite les points de l'ordre du jour suivants :

1. M. Eric Laverrière déclare cette assemblée générale annuelle de la ludothèque ouverte et remercie vivement toutes les personnes présentes d'être venues y assister ainsi que le comité en partie. Il commence par excuser Mmes Christiane Dubuis et Gisèle de Saugy, qui n'ont pas pu être présentes ce soir.
Il présente à l'assemblée le Procès-verbal de l'A.G. du 10 mai 2023 et propose d'en faire la lecture, il propose de passer au vote pour l'acceptation du PV.
Le P.V. est approuvé à l'unanimité et 1 abstention.

2. Présentation des rapports

Rapport du trésorier

M. Eric Laverrière donne la parole à M. Luc Déruaz qui lit son rapport et précise que les dépenses sont couvertes grâce à la subvention octroyée par la commune de Chêne-Bougeries ainsi qu'une subvention spéciale offerte pour les 40 ans de la ludothèque.

Les cotisations de nos membres servent au fonctionnement de la ludothèque. Notre budget 2024 a été accepté par le conseil administratif et validé par le conseil municipal de la commune de Chêne-Bougeries.

M. Laverrière remercie notre trésorier et notre comptable et passe la parole à Mme Djamila Zuber qui a vérifié les comptes 2023 avec M. Antonio Dragotto.

Rapport des vérificateurs des comptes.

Mme Djamila Zuber lit le rapport, elle précise que les comptes après vérifications le 7 mars 2024 sont bien corrects pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023,

année comptable de la ludothèque, donc en conséquence nous proposons d'approuver ces comptes et d'en donner décharge au comité.

M. Eric Laverrière remercie Mme Djamila Zuber pour la lecture du rapport des vérificateurs de comptes 2023.

2.1 Discussion et approbation des rapports (en annexe)

Le président demande à l'assemblée, après la lecture des 2 rapports si quelqu'un a une question ou remarque les concernant. Aucune question ou remarque.

Nous passons à présent à l'approbation et au vote des rapports : aucune objection, aucune abstention. (Applaudissement) Les 2 rapports sont approuvés à l'unanimité.

3. Billet du président

Retour sur l'année 2023 (Annexe)

M. Eric Laverrière remercie l'équipe de la ludothèque, les bénévoles, les stagiaires et le comité qui soutient l'équipe tout au long de l'année.

Il remercie la commune de Chêne-Bougeries pour son soutien indéfectible.

4. Démission et admission

M. Eric Laverrière, présente Mme Nadia Magri, qui connaît bien notre structure et fréquente la ludothèque depuis de nombreuses années et ayant le désir de nous rejoindre au sein du comité de gestion, il propose d'acclamer son arrivée et de l'approuver pour lui permettre de nous rejoindre. (Applaudissement)

Il l'a remercié vivement.

L'ensemble du comité de gestion, la présidence et le comité se représentent.

Au sein de l'équipe de vérification des comptes, nous souhaitons exprimer notre sincère gratitude à M. Antonio Dragotto, qui a été un collaborateur dévoué pendant de nombreuses années et qui a fait le choix de prendre un nouveau chemin. Nous tenons à le remercier chaleureusement pour son précieux soutien. L'assemblée lui a réservé une salve d'applaudissements bien méritée. Nous accueillons

M. Mikaël Santos, qui rejoint notre équipe en tant que vérificateur des comptes.

Nous sommes ravis de sa collaboration future avec Mme Djamila Zuber et nous lui exprimons nos sincères remerciements pour sa volonté de s'investir dans cette mission.

4.1 Elections

L'assemblée passe au vote, elle approuve à l'unanimité et applaudit.

L'ensemble du comité de gestion ainsi que les vérificateurs de compte sont reconduits pour l'année 2024.

M. Laverrière remercie vivement l'assemblée.

5. Agenda 2024 (Annexe)

M. Jonathan Goutorbe nous en fait la lecture, le président précise que concernant le parascolaire, qu'au vu d'un changement d'institution, la date de la Mini-Olympiade n'a pas été encore fixée.

Rapport d'activités 2023 (Annexe).

M. Eric Laverrière propose à l'assemblée d'en faire la lecture.

Il remercie vivement toute l'équipe de la ludothèque pour son investissement tout au long de l'année ainsi que son implication et son dévouement auprès des publics et collectivités.

Il tient aussi à remercier particulièrement la commune de Chêne-Bougeries pour son soutien financier et logistique précieux.

6. Divers

Nous remercions Mme Malagnini qui est bénévole depuis de nombreuses années et présentons Mme Fanny Illiet qui fait partie de l'équipe de la ludothèque depuis janvier 2024, nous lui souhaitons la bienvenue.

Mme Zuber a relevé qu'il devait y avoir une erreur, lors de la lecture du rapport d'activité 2023, concernant le nombre d'animateurs présents. Le comité s'engage à reprendre les informations contenues dans Infoludo et rectifier cette donnée le cas échéant.

M. Eric Laverrière : Nous arrivons au terme de cette assemblée générale, merci à tous et toutes de votre présence.

Nous pouvons à présent nous réunir autour d'un verre de l'amitié.

L'assemblée est levée à 20h

Admin/association/AG 02_05_24 / IG